

CONDITIONS PARTICULIÈRES ET MODALITÉS PRATIQUES DES FORMATIONS

INSCRIPTION :

L'inscription s'effectue sur le site internet ou en contactant les équipes de BIOSYNEX. Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participant est limité ; contactez-nous pour connaître les disponibilités. La demande d'inscription est validée par BIOSYNEX à réception d'une confirmation écrite par le biais d'un courrier ou du bulletin d'inscription et ce dans un délai maximum de 10 jours calendaires précédant le début de la formation.

BIOSYNEX accuse réception de la demande d'inscription par l'envoi d'une convention de stage, d'une fiche de renseignement et d'un questionnaire d'analyse des pratiques à retourner renseignés.

CONVOCATION-CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Une convocation sous forme de confirmation d'inscription est adressée à la personne chargée des relations avec le stagiaire au sein de l'entreprise précisant le détail des éventuelles réservations d'hébergement et autres détails d'accessibilité.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation de l'inscription à l'initiative du participant ou de son employeur.

La date de formation est fixée par BIOSYNEX et acceptée par le participant ou son employeur lors de son inscription. Toute annulation doit faire l'objet d'un écrit auprès de BIOSYNEX.

- Tout désistement parvenant à l'organisme de formation moins d'un mois avant la date de début du stage ne pourra être pris en compte et le montant du stage sans hébergement devra être acquitté par l'employeur.

Aucun frais d'indemnité ne sera facturé en cas d'annulation dans un délai supérieur à un mois.

- En cas d'empêchement, le changement de participant est accepté à tout moment.

Ce changement de participant doit néanmoins être notifié à BIOSYNEX par écrit avant le début de la formation.

- Le report sur une autre session est possible et limité à une seule fois.

Le participant ou son employeur doit tenir BIOSYNEX informé au moins 10 jours calendaires avant le début de la formation.

- Si le nombre de participants à une session est insuffisant et/ou en cas de force majeure, BIOSYNEX se réserve le droit d'annuler avec préavis toute action qui ne pourrait pas se dérouler dans des conditions pédagogiques optimales. Dans ce cas, les frais d'inscription précédemment réglés seront intégralement remboursés. Aucune autre indemnité ou frais annexes engendrés ne seront remboursés.

- Pour les acheteurs individuels payants

Annulation pendant le délai de rétractation. Dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation professionnelle, le participant peut annuler son inscription à condition d'en informer BIOSYNEX par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le participant qui exerce son droit de rétractation dans le délai prévu n'est redevable d'aucune somme envers BIOSYNEX.

ATTESTATION

À l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les tarifs comprennent les frais d'enseignement (cours et documentation) ainsi que les repas de midi pour les deux jours.

Les documents pédagogiques sont remis à chaque participant.

Les repas de midi sont pris en commun avec les intervenants.

Les tarifs sont indiqués hors taxes et (pour la France) sont à majorer de la TVA.

FACTURE - CONVENTION

Une convention de formation est établie après chaque commande.

Après le déroulement du stage, une facture est adressée à l'employeur ou au stagiaire et contient les modalités de paiement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les règlements peuvent s'effectuer par chèque à l'ordre de BIOSYNEX SA ou par virement bancaire à 30 jours. Paiement à réception de facture.

PROPRIÉTÉ

BIOSYNEX conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des stages ainsi que sur la documentation fournie aux stagiaires et participants.

Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de la documentation est interdite.

REGLEMENT INTERIEUR

Durant la formation, le stagiaire est soumis au règlement intérieur du centre de formation qu'il peut consulter sur le site internet de BIOSYNEX à la rubrique formation ou sur demande auprès du référent stagiaire.

MODALITES D'ACCUEIL et D'ACCESSIBILITE

Les stages démarrent généralement le premier jour à 10H.

La formation se situe à l'hôtel à Marne-la-Vallée. Votre formateur vous accueillera sur place.

Contactez-nous pour connaître l'adresse et les moyens d'accès selon votre moyen de transport.

L'équipe BIOSYNEX est sensibilisée à l'accueil du handicap autour du référent handicap.

Mme Catherine BRUYERE joignable au 01 64 62 10 12 ou formations.idf@biosynex.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous pour que nous adaptions les formations à vos besoins.

RESTAURATION

Les repas des jours 1 et 2 sont pris sur le site de la formation et inclus au tarif de la formation

Contactez-nous pour indiquer un régime ou une restriction alimentaire spécifique.

HEBERGEMENT

Une liste d'hébergement est disponible sur demande.

INFORMATIONS PRATIQUES

- N° de déclaration d'activité : **en cours d'enregistrement**
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
- N° SIRET : 481 075 703 00050
- N° APE : 7211Z
- N° TVA : FR11 481 075 703
- RIB disponible sur les factures



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Cette formation peut être prise en charge par un organisme de financement de formations professionnelles. BIOSYNEX est enregistré en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du Code du Travail, sous le numéro (en cours d'enregistrement) auprès du préfet de la région Ile de France, et certifiée Qualiopi.

CONTACTS

Réservation, inscription, gestion de dossier, référent stagiaire et handicap

- Courriel : formations.idf@biosynex.com
- Tél. : 01 64 62 10 12
- Fax : 01 64 62 09 66